

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

***COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 décembre 2014***

L'an deux mille quatorze et le neuf décembre, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, POTTIEZ Bruno, BOUCHEZ Christèle, LOOSEN Chantal, COQUEMPOT Bruno, AGEORGES Benoit, SOHIER Isabelle, DERAEDT Didier, MOREL Guillaume, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne et BLANQUART Alain

Absents représentés : JAKUBOWSKI Chantal par BOUCHEZ Christel
MESER Delphine par MOREL Guillaume
CAMUS Lydie par THOREL Gilles

Secrétaire de séance : M. BLANQUART Alain

La lecture du compte rendu de la réunion précédente...n'appelle aucune observation

Remerciements

- De la famille CAPPE pour le décès de M. CAPPE Abel
- De la famille MOREL pour le décès de M. MOREL Jean-Marc

Groupement de commandes Electricité

Depuis le 1^{er} juillet 2004, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs. Les tarifs règlementés de vente de l'électricité, pour les puissances électriques souscrites supérieures à 36 kVa (tarifs jaunes et verts), seront supprimés au 31 décembre 2015. La FDE62 a décidé de créer un « Groupement de Commandes » Electricité pour les collectivités territoriales. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et les fournitures de services associés pour ses besoins propres. Le coût supporté par la commune serait d'environ 5% du montant de la facture d'électricité.

Groupement de commandes Gaz naturel

Afin de réduire les coûts énergétiques de la commune, la FDE62 nous offre l'opportunité d'adhérer au groupement de commandes gaz naturel. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes gaz naturel.

Convention gaz télé-relève

GRDF a engagé un projet de modernisation de son système de comptage du gaz naturel visant à mettre en place un nouveau système de comptage automatisé permettant le relevé à distance des consommations de gaz naturel des consommateurs particuliers et professionnels. La commune percevra une indemnisation d'environ 50€. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Colis des aînés

Il manque 2307.42 € au budget du CCAS pour payer le colis des aînés 2014, il est demandé au Conseil Municipal de payer le colis des aînés avec le budget de la commune, soit un montant de 4382€, qui serait payer sur le comptes Dépenses Imprévues. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Création de postes d'agents recenseurs et rémunération

Le recensement de la population aura lieu, pour la commune du 15 janvier au 14 février 2015 et nécessitera l'intervention de deux agents recenseurs. Les deux agents retenus sont : DANGLETERRE Céline et BUE Jonathan.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la rémunération suivante : 1.13€ par feuille de logement, 1.72€ par bulletin individuel, 9.53€ par heure de formation.

Créances irrécouvrables pour admission en non-valeur

Le Trésorier Principal nous envoie une liste de créances irrécouvrables pour admission en non-valeurs (il s'agit de titres émis par la commune qui malgré toutes les poursuites n'ont pu être recouverts). Le montant total à accepter est de 767.07€, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

La question de modification de tarifs pour les locations de salle sera revu lors de la réunion de Commission des Finances.

Embauche rythmes scolaires

Pour la réforme des rythmes scolaires, M. le Maire informe le Conseil Municipal propose l'embauche d'un agent actuellement en contrat CUI. Diverses questions se posent sur le devenir de cette réforme, et sur le poste que l'agent occuperait hors période scolaire par exemple. Le Conseil Municipal décide d'embaucher cette personne. L'intitulé du poste ainsi que sa nature sera à définir lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Un Conseiller demande pourquoi la réunion de bilan des Rythmes Scolaires qui devait avoir lieu avant les Vacances de Toussaint n'a pas eu lieu.

Commission administrative des listes électorales

La commune a dû donner 3 noms pour représenter le préfet et 3 noms pour le Procureur de la République. La Sous-Préfecture a désigné M. DARRAS Francis comme délégué de l'Administration et le Tribunal de Grande Instance a désigné M. BUE Jonathan comme délégué du Tribunal de Grande Instance. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ces deux personnes.

Régularisation comptable

Le Trésorier Principal nous demande de régulariser des imputations comptables erronées datant de 1996 à 1998. Il faut faire disparaître de l'actif par un titre au 27635 et un mandat au 13251 pour un montant de 49 948.15€.

Plan climat énergie territorial

Le 6 novembre dernier, le Bureau communautaire a émis un avis favorable à la création d'un Conseiller en Energie Partagé à l'échelle de l'agglomération de Saint-Omer. Il va donc être créé un service de conseiller en énergie partagé en convention avec la FDE62. Le coût d'adhésion sera calculé en fonction du nombre de bâtiments, du nombre d'habitants et de la surface des bâtiments (coût estimé entre 320€ et 400€ pour la commune). Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion et désigne M. MOREL Guillaume élu référent et Mme BOULET Aurélie technicien référent.

Accessibilité handicapés

L'ordonnance du 26 septembre prévoit qu'au-delà de la date du 31/12/2014 tout propriétaire public d'ERP non conforme aux travaux de mise en accessibilité, devra réaliser obligatoirement un agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) afin d'éviter des sanctions pénales. La Commission Travaux se réunira en janvier 2015 afin d'étudier ce dossier.

Travaux à l'Eglise

Le Conseil Municipal donne son accord pour la 1^{ère} tranche des travaux de l'Eglise : Réfection de la charpente et de la couverture de la nef et de la tourelle pour un montant HT de 241 652.06€. Le Conseil Municipal donne également son accord pour toutes les demandes de subventions.

Divers

- Pour information : reçu un acompte de Fonds d'amorçage pour les Rythmes Scolaires : 1933.33€, le solde de 3866.67€ sera versé en juin/juillet 2015.
- Le Président de la Gymnastique Volontaire demande au Conseil Municipal la mise à disposition de la salle polyvalente le lundi de 18h à 19h suite au nombre croissant de participants. Le Conseil Municipal émet un avis favorable, toutefois si des travaux devrait être effectués ou si une autre association souhaite la salle la question serait sera revue.
- Eclairage public : il y eu un changement d'horaires pour l'allumage des lumières d'éclairage public la nuit, dorénavant elles sont éteintes de 22h à 6h.
- Le prix de la publicité dans le calendrier municipal est fixé à 50€.
- Réception des travaux Rue Principale : M. le Maire a réceptionné les travaux de le Rue Principale en y mettant des réserves sur des bordures fendues.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,



Alain BLANQUART

Le Maire,



Gilles THOREL